



## Michepatim (211)

כִּי תִקְנֶה עֶבֶד עִבְרִי שֵׁשׁ שָׁנִים יַעֲבֹד וּבְשִׁבְעַת יָצֵא לְחֻפְשֵׁי חָנָם  
(כ.א.ב)

« Lorsque tu achèteras un serviteur hébreu, il travaillera six années, et la septième il sortira libre gratuitement » (21. 2)

L'expression utilisée ici est: 'éved ivri' (serviteur hébreu), et non celle, beaucoup plus répandue, de: 'éved Israël'. Pourquoi cette désignation quelque peu insolite? Le Avnei Nézer fait remarquer que, selon le Midrach, le mot 'ivri', utilisé pour la première fois au sujet d'Avraham Avinou, traduit une forme de « séparation ». Le mot 'éver' signifie « un côté », et 'ivri' implique qu'Avraham et ses descendants après lui ont été désignés pour se tenir d'un côté, même si le monde entier devait se dresser contre eux depuis l'autre.

Telle est la vraie liberté, fait observer le Avné Nézer: Elle consiste à savoir résister à la contrainte exercée par d'autres influences et d'autres opinions, et en s'en tenir résolument à ce que l'on tient soi-même pour vrai. De la même manière, les enfants d'Israël forment le seul peuple au monde qui soit vraiment libre, et donc le seul dont les membres ne peuvent être réduits en esclavage pendant plus de six ans. Voilà pourquoi la Tora parle ici de 'éved ivri'.

אִם יָקוּם וְהִתְהַלֵּךְ בַּחוּץ עַל מַשְׁעָנָתוֹ וְנָקָה הַמַּכָּה רַק שְׂבָתוֹ תִּתֵּן  
(כ.א.ט)

« S'il se relève et qu'il puisse sortir appuyé sur son bâton, l'auteur de la blessure sera absous. Toutefois, il paiera le chômage et les frais de la guérison » (21,19)

Le Kéren haTsvi s'interroge: Si l'auteur de la blessure paie le chômage et les frais de la guérison, qui remboursera la perte de Torah causée au blessé? Il répond que c'est effectivement l'auteur de la blessure qui est responsable de la perte de Torah causée au blessé, mais ceci uniquement dans la mesure où ce dernier étudiait la Torah avant d'avoir été blessé et où il retourne à son étude aussitôt après sa guérison.

Par contre, « S'il se relève et qu'il puisse sortir » cela signifie que, non seulement il n'éprouve pas de peine pour le temps perdu, mais en plus utilise celui dont il dispose à présent pour sortir. Le cas échéant, l'auteur de la blessure n'est pas du tout responsable de la perte d'étude de Torah dont il « sera absous » et il n'aura qu'à payer « le chômage et les frais de la guérison »

כִּי יִגְנוּב אִישׁ שׁוֹר אוֹ שֶׁה וּטְבָחוֹ אוֹ מְכָרוֹ הַמְשָׁה כָּקָר יִשְׁלַם תַּחַת  
הַשּׁוֹר וְאַרְבַּע צֹאן תַּחַת הַשֶּׁה (כ.א.לז)

« Lorsqu'un homme volera un bœuf ou un agneau, puis l'égorgera ou le vendra, il donnera cinq pièces de gros bétail en compensation du bœuf, et quatre ovins en compensation de l'agneau » (21. 37)

Rachi rapporte les paroles de Rabbi Yohanan ben Zakai dans Baba Kama ( 79 b ) : Hachem traite ses créatures avec égards. Pour voler un bœuf, qu'il suffit de tirer pour le faire avancer, l'homme n'a pas à se rabaisser et à le porter sur l'épaule: il devra alors payer cinq fois son prix. Mais pour dérober un mouton, il faut se rabaisser et le porter sur l'épaule: le voleur n'aura à payer que quatre fois sa valeur. Rav Eliyahou Lopian Zatsal s'interroge: Cet homme, dépourvu de toute dignité, n'a pas eu honte, après avoir volé cet agneau, de le transporter sur ses épaules au vu de tous: Pourquoi la Tora le prend - elle donc en pitié et diminue - t - elle sa punition? Il répond que chaque homme est formé d'un corps (partie matérielle de son être) et d'une âme (sa partie divine). Ce voleur, que ne rebute aucune humiliation, a néanmoins ressenti au plus profond de lui une certaine incommodité: C'est pourquoi Hachem, soucieux de l'honneur de chacun, en a tenu compte et a réduit sa punition d'un cinquième. Rav Lopian conclut que s'il en est ainsi à propos de cet acte méprisable, à plus forte raison en est-il des Mitsvot: un homme qui multiplie efforts et fatigue pour les accomplir, et ne fait pas cas de ceux qui se moquent de lui, verra la valeur de ses actions décuplée.

עַיִן תַּחַת עַיִן שֶׁן תַּחַת שֶׁן יָד תַּחַת יָד (כ.א.כד)

« Un œil à la place (ta'hath) d'un œil, une dent à la place (ta'hath) d'une dent » (21. 24)

Ce verset ne doit pas être pris au pied de la lettre, enseignent nos Sages ( Baba kama 84 a ). La Torah exige non pas que l'on crève l'œil de l'agresseur, mais que l'on paye pour les dégâts qu'on a causés. Comment sont-ils parvenus à cette conclusion? Cette règle résulte de la formulation même du verset, explique le Gaon de Vilna. Il n'est pas écrit: 'Ayin bé - ' ayin', 'œil pour œil', mais: 'ayin tahath ' ayin', littéralement: 'œil sous œil'. Que signifie cette énonciation?

On y découvre une allusion à la forme de réparation: Les lettres formant le mot 'ayin' sont: 'ayin, yod, et noun', et celles situées 'sous' elles, c'est- à - dire celles qui les suivent dans l'ordre alphabétique sont: ' pé, kaf, et samekh' c'est-à-

dire celles qui composent le mot '*Kesef*' (argent). En d'autres termes, la réparation est exclusivement pécuniaire.

ולא תענה על רב (כג.ב)

« Ne réponds pas à une querelle » (23,2)

« Faute de bois le feu s'éteint »

*Michlé* (26,20)

Ces hommes qui sont offensés mais qui n'offensent pas, qui reçoivent des affronts mais qui n'y répondent pas, qui agissent par amour pur et qui se réjouissent de leurs épreuves, le verset dit à leur sujet « **Tes bien-aimés rayonneront comme le soleil dans sa gloire.** » *Guémara Guittin*

Si on te dit des choses méchantes, n'y réponds pas, et que l'homme important soit à tes yeux comme le plus insignifiant. Mais si tu as dit toi-même des choses méchantes à autrui, que l'homme insignifiant soit alors à tes yeux comme l'homme le plus important, jusqu'à ce que tu ailles t'excuser.

*Dérékh Erets Zouta*

מדבר שקר תרחק (כג.ז)

« De la parole mensongère tu t'éloigneras » (23,7)

La Torah vient faire allusion au fait que dire du mensonge, cela éloigne beaucoup d'Hachem, qui est D. de Vérité. On peut comprendre ainsi le verset: (Du fait) « **De la parole mensongère** », à cause du mensonge ; « **Tu t'éloigneras** », tu t'éloigneras d'Hachem, et même toutes les bonnes actions ne permettrons pas de se rapprocher à nouveau de Lui.

*Rabbi Zoucha d'Anipoli*

ויאמר ה' אל משה צלה אלי ההרה והיה שם (כד.יב)

«**Monte vers Moi sur la montagne, et sois là-bas**»

(24,12)

Si nous montons sur la montagne, c'est que forcément nous serons là-bas! Pourquoi donc le préciser? Parfois quelqu'un se rapproche d'Hachem, mais n'arrive pas à rester dans cette situation, et il lui arrive de tomber et de se détacher d'Hachem. « **Monte vers Moi sur la montagne** » il faut persévérer à monter vers Hachem, à s'élever et se rapprocher de Lui. « **Et sois là-bas** » et il faut tout faire pour rester dans cette proximité avec Hachem.

*Gaon de Vilna*

ויהי משה בקר ארבעים יום וארבעים לילה (כד.יח)

« **Moché resta sur la montagne quarante jours et quarante nuits** » (24,18).

Le Rav David Pinto (Pa'had David) demande: Que sont ces quarante jours? Ils correspondent à la Torah qui a été donnée en quarante jours (Guémara Ménahot 99), et comme six de ces jours étaient des

jours de préparation à recevoir la Torah, il reste trente-quatre jours (soit : לד), ce qui correspond à dal (pauvre - דל), l'abaissement, pour nous dire en allusion que tout homme doit accepter la Torah comme un pauvre. En effet, la Torah ne subsiste que chez celui qui est humble, car il doit s'incliner et s'annuler devant elle.

**Halakha : Kidouch**

Les membres de la famille qui tiennent à s'acquitter du Kidouch doivent répondre Amen après chaque bénédiction. Cependant, même s'ils n'ont pas répondu Amen, ils sont quand même acquittés ? s'ils ont eu l'intention de s'acquitter en vertu du principe de « *Choméa Ké'oné* », c'est - à - dire que celui qui entend est acquitté au même titre que celui qui prononce la Brakha. Les membres de l'assistance qui souhaitent s'acquitter ne doivent pas répondre '*Barouh - hou - oubarouh - chémo*' au milieu des bénédictions. Celui qui récite le Kidouch et acquitte d'autres personnes doit attendre qu'elles finissent de répondre Amen avant de poursuivre la deuxième bénédiction.

*Dicton*: **L'échec peut être le plus grand des cadeaux : L'ouverture des yeux.**

*Rav Akiva Tatz*

**Chabbat Chalom**

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זוורה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטיין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא לבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר.

